ENFANCE

Animateur à l'accueil de loisirs de Calmette et Guérin (H/F)

POSTULER AVANT LE **23 MAI 2024**
Catégorie : C
1 emploi permanent à temps complet

Publié le 23 avril 2024

Informations générales

Catégorie : C
Filière : Animation
Cadre d'emploi : Adjoints d'animation
Grades : Adjoint d'animation, adjoint d'animation principal de 2ème classe, adjoint d'animation principal de 1ère classe
Nombre de poste(s) : 1
Type de recrutement : Emploi permanent

Contexte

Saint-Lô Agglo recherche un animateur pour l'accueil de loisirs de Calmette et Guérin (H/F).

Le poste est placé sous l'autorité du responsable de l'accueil collectif de mineurs (ACM) Calmette et Guérin de Saint Lô. L'animateur assure les missions d'animation sur les temps péri et extrascolaires. Dans la continuité du cadre posé par le responsable, il contribue à l'exécution du projet pédagogique de la structure. Il contribue à la bonne organisation technique de la structure et veille tout particulièrement à la sécurité physique et morale des usagers.

Vos missions :

• Principales

Encadrer et animer les activités de l'ACM

Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet pédagogique
Contribuer à la qualité pédagogique des animations proposées
Garantir la sécurité des accueils et des animations
Adapter les supports d'animations aux différents publics
Organiser et anticiper matériellement les séances à animer
Garantir la qualité d'accueil et la communication (parents-enfants)
Repérer les difficultés des enfants et en référer au responsable si nécessaire

Accompagner techniquement le responsable de la structure

Participer aux réunions de préparation
Travailler en concertation avec l'ensemble de l'équipe d'animation
Planifier les temps d'animation en respectant les rythmes des publics
Élaborer les fiches action relatives aux projets
Veiller avec rigueur au suivi des présences
Veiller au respect des protocoles internes et/ou externes

- Particulières ou ponctuelles

Participer à l'organisation des temps de restauration
Assurer la continuité de l'accueil en cas d'absence ponctuelle du responsable
Évaluer les animations proposées
Accompagner les animateurs en situation de stage
Participer à l'animation de manifestations locales et communautaires
Accompagner et orienter les jeunes dans la définition de leurs projets
Contribuer à la bonne organisation périscolaire de la commune (MAD : 46%)
Organiser et/ou encadrer un séjour de vacances (plus de 3 nuits et conditionné à la qualification)
Référent d'une classe d'âges sur la structure

Votre profil

titulaire BAFA minimum et BAFD
titulaire DEJEPS / BPJEPS / DUT carrières sociales option animation
Permis B
Prise d'initiative et capacité à proposer des animations de qualité
Capacité à proposer un cadre méthodique pour les animations proposées
Capacité d'écoute
Capacité à travailler en équipe et en partenariat
Capacité à rendre compte
Compétences d'adaptation

Avantages à rejoindre Saint-Lô Agglo

Organisation du travail ouvrant droit aux RTT, prime mensuelle appelée régime indemnitaire, affiliation au comité des oeuvres sociales Normand (COS Normand), adhésion à l'amicale du personnel contre contribution, titres restaurant, participation financière à votre mutuelle et votre prévoyance.

Vos conditions de travail

Statut : Vous êtes titulaire de la fonction publique territoriale ou vous serez recruté par voie contractuelle : un CDD de droit public de 3 ans vous sera proposé (renouvelable et transformable en CDI après 6 ans de CDD)

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires avec 15 jours de RTT
Prise de poste : dès que possible

POSTULEZ EN LIGNE

CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00